

Marseille, le 05/06/15

**Compte rendu de la réunion du Conseil du  
Département Informatique et Interactions n°19  
qui s'est tenue le vendredi 24 avril 2015 à 14h00  
en salle de réunion de la Direction du site St Charles de la Faculté des Sciences.**

**Réunion présidée** par Edouard Thiel, Directeur du Département

**Étaient présents** : Isabel DEMONGODIN – PR, Philippe JEGOU – PR, Rachid OUTBIB – PR, Edouard THIEL – PR, Jean-Marc BOÏ – MCF, Basile COUETOUX – MCF, François-Xavier DUPE – MCF, Elisabeth GODBERT – MCF, Jean-Luc MARI – MCF, Jean-Luc MASSAT – MCF, Nicolas PRCOVIC – MCF, GRARD Kévin – Usager, GROUSSET Victor – Usager, LIBERMANN Nathan – Usager, VALLET Julien – Usager.

**Étaient excusés** : Roland AGOPIAN – PAST, Frédéric BECHET – PR (procuration E. Godbert), Rémi MORIN – PR, Henriette ATHLANI – IATSS, Sylvie RISCH – IATSS, Mustapha OULADSINE – PR Directeur du LSIS, Jean-Marc TALBOT - PR Directeur du LIF,

**Étaient absents** :

**Membres permanents** : Jean-Marc Pons, Doyen de l'UFR-Sciences, excusé.

**Secrétaire de séance** : Gisèle Fiol

**Ordre du jour :**

- 1/ Approbation du PV n°18,
- 2/ Informations du directeur,
- 3/ Commissions ad-hoc ATER,
- 4/ Responsable pédagogique LP SIL-NTI,
- 5/ Fiches RNCP,
- 6/ Évolution du référentiel,
- 7/ Questions diverses .

## 1/ Approbation du PV n°18

Le PV n° 18 du conseil du 13 février 2015 est approuvé à l'unanimité.

## 2/ Informations du directeur

- Remplacement de Marie-Luce Boy, RAD de site St Charles.  
Marie-Luce Boy partira à la retraite au mois de juillet prochain et quittera ses fonctions de responsable administrative de site. Elle sera remplacée par Priscillia Puig, actuellement RAD du site de Luminy.
- La 3ème vague du Conseil Académique a validé les demandes de CRTC.  
Pour le DII 6 demandes ont été faites : 3 de un an, 3 de six mois.
- Jury de BAC session juin 2015 :  
Les jurys de bac session 2015 auront lieu les 6, 8 et 9 juillet prochain.  
Ce calendrier, reçu tardivement, a entraîné des problèmes pour l'organisation des jurys de licence qui ont du être décalés. Pour l'an prochain, JP Gouillard attendra les dates du ministère avant de fixer le calendrier universitaire.

### Présidences de jury de BAC session 2015:

- Mouloud ADEL, Marseille
- Seif Eddine BENELGHALI, Martigues
- Clara BERTOLISSI, Marseille
- Jean-Marc BOÏ, Marseille
- Laurent BRAUD, Salon
- Leonardo BRENNER, Carpentras
- Christine CAMPIONI, Marseille
- Mohamed ZERROUGUI, Salon

Les personnes sollicités cette année, n'ayant pu se libérer, seront désignées d'office pour la session de juin 2016 :

- Pablo ARRIGHI
- Belaïd BENHAMOU
- Omar BOUCELMA
- Cécile CAPPONI
- Isabel DEMONGODIN
- Valentin EMIYA
- Martine SIGAL

- Finances :  
Une nouvelle réglementation sur le versement de la Taxe d'apprentissage a été mise en place par le gouvernement. Les entreprises ne pourront plus reverser autant d'argent qu'actuellement. L'UFR a estimé qu'il faut prévoir une perte d'environ 57%.  
Pour pallier à cette perte importante, il faudrait :
  - augmenter le nombre d'étudiants en Formation continue
  - développer le potentiel des entreprises donatrices
  - mettre à jour toutes les fiches RNCP de chaque formation.Il est rappelé que la TA ne peut pas être reversée à des formations qui n'ont pas de fiches RNCP.

- La JAM (Junior Aix-Marseille) :  
a été reprise par Florian DOUAI, étudiant en Licence Informatique.  
Il recherche des volontaires pour s'investir dans la Junior Entreprise.  
Deux contrats sont actuellement en cours.  
Une page web est en cours de développement, ce qui leur permettra d'avoir une meilleure visibilité à l'extérieur.
- Secrétariat pédagogique de St Jérôme :  
Les tâches vont être réparties différemment entre Mme Hatchikian et Mme Athlani.  
Etant donné que la LP CSSA ferme à la rentrée prochaine, Madame Athlani aura en charge les master 1 informatique, le master IS, et la LP MEP.
- Calendrier des futures réunions :  
le prochain bureau se tiendra le vendredi 12 juin 2015 à 14h00  
le prochain conseil se tiendra le vendredi 26 juin 2015 à 14h00
- ARES :  
L'application ré-ouvrira le 29 avril 2015. Les enseignants sont invités à saisir leur service effectif pour 2014-2015.  
Pour l'année universitaire 2015-2016 : les enseignants pourront saisir leur service prévisionnel à partir de début juin.  
En parallèle, une nouvelle grille est en cours de finalisation. Les EC du DII pourront saisir leur service. Cette base donnera une meilleure visibilité sur les enseignements affectés et/ou vacants.

### **3/ Commissions ad-hoc ATER 1ère vague 2015.**

Calendrier :

- entre le 17 avril et le 18 mai 15 : dépôt des candidatures
- au plus tard le 4 mai 15 : le département doit faire remonter à l'UFR la composition de la commission Ad Hoc.
- entre le 20 mai et le 5 juin : commission Ad Hoc

Propositions de constitutions des commissions :

Pour la 27ème section :

- Jean-Marc Boï
- Djamel Habet
- Philippe Jégou
- Jean-Luc Massat
- Jean-Luc Mari
- Sylvain Séné
- Yann Vaxes
- Edouard Thiel

Pour les sections 61-63 :

- Mouloud Adel
- Jean-Marc Boï
- El Mostafa El Adel
- Pascal Mestre
- Mustapha Ouladsine
- Rachid Outbib
- Edouard Thiel

Les propositions sont adoptées à l'unanimité par les membres du conseil.

#### **4/ Responsable pédagogique LP SIL-NTI**

Le contrat de Denis Alessandra, PAST au DII, et responsable de la licence professionnelle SIL-NTI, se termine en mars 2016.

Le DII recherche un successeur. Le directeur propose de confier cette responsabilité à François-Xavier Dupé, MCF.

François-Xavier Dupé accepte la responsabilité (en binôme avec Richard Ostrowski pour la partie Maroc).

Le directeur met au vote cette proposition.

Les membres du conseil accepte à l'unanimité la proposition.

#### **5/ Fiches RNCP**

Un mail va être envoyer au membres du DII.

#### **6/ Évolution du référentiel**

Un nouveau référentiel sera validé au conseil d'UFR du 29 avril 2015.

Il n'y a plus de responsable de spécialité, ni de parcours. Il y aura à la place des responsables d'années.

Concernant les suivis de stage : le nombre d'étudiants est limité à 16 par enseignants.

Jean-Luc Massat demande à partir de quand cette nouvelle règle sera effective.

Edouard Thiel répond qu'il va demander à l'UFR la date de prise d'effet.

#### **7/ Questions diverses .**

Line Jamet-Jakubiec recherche des « bras » pour les surveillances du télé-enseignement, et demande que les enseignants intervenants au TE interviennent en temps que surveillants pour ces examens.

Elisabeth Godbert explique que cette question a été soulevée en commission enseignement.

Victor Grousset, étudiant élu au conseil, demande la parole et explique qu'il a un projet d'association à soumettre. Ce projet a pour objet de proposer des développements de logiciels locaux (par exemple pour les associations locales).

Il souhaiterait pouvoir discuter avec les membres du LSIS et du LIF.

Rachid Outbib trouve que c'est une bonne idée, et suggère qu'ils se rapprochent des associations d'école doctorale.

Le directeur propose de les aider matériellement une fois le projet mis en place.

Nathan Libermann rapporte que les étudiants de M1 ont rencontré des problèmes quant à l'attribution des sujets de projets. Ils auraient souhaité que les choix soient faits différemment, et que leurs préférences soient prises en compte.

Jean-Luc Massat annonce qu'ils ont quand même eu le choix parmi plusieurs sujets proposés.

Nathan Libermann dit qu'ils auraient aimé que leur choix de classement soit mieux respecté.

Philippe Jégou souhaiterait qu'un sondage soit mis en place pour savoir pourquoi les étudiants s'inscrivent plutôt sur le site de Luminy que sur celui de St Jérôme.

Isabel Demongodin demande si l'on peut envisager de demander aux étudiants leur vision sur les différents sites de l'AMU pour leurs poursuites d'études.

Jean-Luc Massat dit que les différents sites sont toujours proposés aux étudiants lors des réunions d'informations.

Les étudiants délégués au conseil témoignent qu'ils préfèrent aller en cours sur le site de Luminy plutôt que sur le site de St Jérôme.

Rachid Outbib demande si une entreprise peut faire un don matériel au département, au lieu de reverser la TA. La question va être posée à l'UFR.

Il relève par ailleurs un problème avec un étudiant qui a un contrat CME. Les renseignements vont être pris auprès du service des ressources humaines du Pharo.

La séance est levée à 16h00.